

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2020 N° 2020-78 1.1.1 Marchés publics
--	--

L'an deux mille vingt le vingt trois novembre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

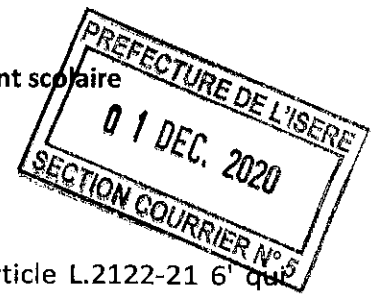
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2020

PRESENTS : P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, V.EUGENE, JM MAY, A. PIERRE, D BRET DREVON, C CAPELLARO

ABSENTS EXCUSES : JM DETROYAT, pouvoir à C CAPELLARO, B PEZET pouvoir à C CAPELLARO

Mme Danielle Bret Drevon a été élue secrétaire

N° 78/ 2020 : Marchés publics Marché extension du restaurant scolaire



Vu le code des marchés publics;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 6° qui prévoit que le conseil municipal est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le maire applique les décisions du conseil municipal et exécute les marchés sous son contrôle ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 4° qui prévoit que le conseil peut déléguer au Maire la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés

Considérant que les publications d'offres se sont étendues sur les deux mandats, et qu'il convient de ne pas pénaliser les opérations en cours

Vu les procès-verbaux de la commission d'appel d'offre.

Le Président de la CAO fait un état détaillé des différents lots et des deltas entre les estimatifs et les offres reçus.

Le lot suivant a été déclaré inacceptable en application R. 2185-1 et R. 2385-1 du code de la commande publique: **lot 03 finition intérieures.**

Le lot a été scindé en deux parties lot 03A finitions intérieures et lot 03B sols pour se rapprocher des sommes inscrites à l'APD.

Au vu des rapports d'analyse de la maîtrise d'œuvre, des critères de jugement des offres fixés dans le règlement de la consultation, je décide d'attribuer les marchés de travaux suivants :

LOT	désignation	Entreprise	montant HT marché	montant TTC marché
1	Gros Œuvre, Maçonnerie, VRD	TDMI	38 582,00	46 298,40
2	Clos et Couvert	SAS FRANCO Denis	44 625,33	53 550,40
3a	Finitions intérieures	Christian Fay	5 495,00	6 594,00
3b	Sols	Bailly	2 999,00	3 598,80
4	Electricité	MDJ	8 092,98	9 711,58
5	Chauffage, Rafrachiss., Ventil.	SAJECLIM	9 400,00	11 280,00
TOTAUX			109 194,31	131 033,17

Au titre de la commande publique, il est demandé au conseil d'accepter la préparation et signature des marchés **de travaux avec les entreprises sus nommées, pour les montants indiqués** et à accomplir toutes les démarches administratives nécessaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Mme. le Maire à signer les marchés publics suivants.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 24 novembre 2020

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE

The image shows the official seal of the Municipality of Veurey Voroize, Isère. The seal is circular with a blue border containing the text 'MAIRIE DE VEUREY VOROIZE' and 'Isère'. In the center is a red coat of arms. A handwritten signature in black ink is written over the seal.

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2020 N° 2020-79 1.1.1 Marchés publics
--	--

L'an deux mille vingt le vingt trois novembre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

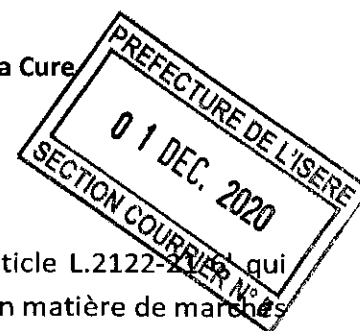
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2020

PRESENTS : P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E.GUTEL, P.HERAUD, S.LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, V.EUGENE, JM.MAY, A.PIERRE, D.BRET DREVON, C.CAPELLARO

ABSENTS EXCUSES : JM.DETROYAT, pouvoir à C.CAPELLARO, B.PEZET pouvoir à C.CAPELLARO

Mme Danielle Bret Drevon a été élue secrétaire

N° 79/ 2020 : Marchés publics Marché Réhabilitation de la Cure



Vu le code des marchés publics;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 qui prévoit que le conseil municipal est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le maire applique les décisions du conseil municipal et exécute les marchés sous son contrôle ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 4° qui prévoit que le conseil peut déléguer au Maire la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés

Considérant que les publications d'offres se sont étendues sur les deux mandats, et qu'il convient de ne pas pénaliser les opérations en cours

Vu les procès-verbaux de la commission d'appel d'offre.

Le Président de la CAO fait un état détaillé des différents lots et des deltas entre les estimatifs et les offres reçus.

Les lots suivants ont été déclaré inacceptables en application R. 2185-1 et R. 2385-1 du code de la commande publique:

Lot 01 : Désamiantage, déplombage

Lot 03 : Charpente, couverture

Lot 11 : Serrurerie

N° Lot	Lot	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
1	Désamiantage, Déplombage	BPS 38	9 200,00	11 040,00
2	Curage, Démolition, Gros Œuvre	3_A_Construction	164 064,20	196 877,04
3	Charpente, Couverture	Charpentes comtemporaines	72 502,28	87 002,74
4	Façades, Ravalements	EURL Combier Pierre Jean	66 028,50	79 234,20
5	Menuiseries extérieures bois	Menuiserie Ribeaud	32 297,28	38 756,74
6	Menuiseries intérieures bois	Menuiserie Ribeaud	28 410,71	34 092,85
7	Cloisons, doublages, faux plafonds	EVF	33 892,00	40 670,40
8	Chapes	SOGREGA	7 488,00	8 985,60
9	Carrelages, faïences	SOGREGA	13 852,00	16 622,40
10	Parquets	E.F. Parquets / Brun Buisson	24 067,60	28 881,12
11	Serrurerie métallerie	En reconsultation		
12	Peinture	Ets Blanc Gonnet	17 409,40	20 891,28
13	Électricité	Electric Tolerie	28 000,00	33 600,00
14	Chauff., Ventil., Plomb., Sanitaires	Alpes Energies	51 876,00	62 251,20
15	VRD espaces extérieurs	Tarvel	58 491,65	70 189,98
16	Équipement de Cuisine	Scop Atelier Agencement	16 680,00	20 016,00
		Totaux	624 259,62	749 111,54

Au vu des rapports d'analyse de la maîtrise d'œuvre, des critères de jugement des offres fixés dans le règlement de la consultation, je décide d'attribuer les marchés de travaux suivants :

Au titre de la commande publique, il est demandé au conseil d'accepter la préparation et signature des marchés **de travaux avec les entreprises sus nommées, pour les montants indiqués** et à accomplir toutes les démarches administratives nécessaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Mme. le Maire à signer les marchés publics suivants.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 24 novembre 2020

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE VEUREY VOROIZE' in the 'Isère' department. The stamp features a central emblem with a red star and a figure. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.